



26 novembre 2011 / PARIS

Pratiques artistiques encadrées...

...pratiques artistiques en liberté

2ème colloque porté par FUSE

L'enseignement artistique a longtemps suivi des chemins bien délimités. Il concernait avant tout les arts savants académiques : l'enjeu était de transmettre à l'élève la maîtrise technique d'une discipline. Une fois celle-ci acquise, certains devenaient professionnels et pour les autres, la poursuite de la pratique était une question d'ordre privé : les lieux d'enseignement n'étaient que peu impliqués dans l'accompagnement et le développement de la pratique amateur.

A l'inverse, pour les arts de tradition populaire, la transmission se faisait par immersion et imprégnation. Musiques et danses traditionnelles, jazz, fanfares, etc. même combat : seule importe la pratique, on saute tout de suite dans le grand bain ! Quitte à orienter par la suite certains jeunes prometteurs vers les conservatoires...

Aujourd'hui, la frontière est beaucoup plus floue : les conservatoires accueillent un panel de disciplines très élargi alors que les structures spécialisées dans les musiques et danses actuelles ou traditionnelles s'impliquent de manière croissante, dans l'accompagnement voire l'enseignement. Des mots nouveaux tels qu'« autonomie », « pratiques collectives », « projet de l'élève » sont apparus dans le langage pédagogique ...

La formation des amateurs est devenue l'objectif principal de l'enseignement artistique. Elle est désormais associée à la pratique post-enseignement qui devient un marqueur hautement symbolique pour des politiques questionnant la « rentabilité » des efforts financiers consentis en finançant les établissements. La pratique amateur crée des besoins et des attentes en termes de moyens, d'accompagnement voire même d'enseignement.

FUSE a mis au cœur de son projet, le spectacle et la problématique de sa transmission ; il est donc naturel que les liens entre enseignement et pratique soient pour nous aussi, usagers, une question centrale que nous avons souhaité traiter lors de ce deuxième colloque.

Auditorium du lycée Jean de la Fontaine – Entrée gratuite, sur inscription préalable

en métro ligne 10 - Porte d'Auteuil, ligne 9 - Michel Ange Molitor

en bus PC1, 52 ou 123 – arrêt Porte Molitor

en voiture : 1, place de la porte Molitor

FUSE Fédération des usagers du spectacle enseigné - www.fuse.asso.fr

✉ fuse.relations@gmail.com 📍 6 boulevard de l'Egalité 44100 NANTES ☎ 06 07 63 89 93

Programme de la journée

provisoire - participations sous réserve

9h30 / Introduction

9h45-11h15 / 1^{ère} phase : l'autonomie

L'autonomie, sésame pour l'exercice d'une pratique en liberté ? animée par Robert Vallée

Introduction : Laurent Guirard (Maître de conférences, IUFM Orléans-Tours)

Avec Vincent Maestracci (IGEN, Ministère de l'éducation nationale), Laurent Chassain (inspecteur, Ministère de la Culture), Elisabeth Schwartz (inspectrice de la Danse, Ville de Paris), Michel Hubert (directeur, Cefedem Pays de la Loire), Michael Ertzscheid (pianiste, enseignant), Laurence Dufrène (directrice du conservatoire de Montmorency).

L'objet même de l'enseignement artistique n'est-il pas de faciliter le passage de la pratique encadrée à la pratique en liberté ? Comment passe-t-on d'un état à l'autre ? Une pratique encadrée est-elle indispensable pour accéder à une pratique en liberté ? Pourquoi et comment intégrer un cursus après un apprentissage autodidacte ? Comment accompagner la sortie de la pratique encadrée pour réussir le passage à la liberté ? Quel lien existe-t-il entre maîtrise technique et autonomie ?

11h30-13h / 2^{nde} phase : le projet

L'existence du projet et son appropriation sont-elles facteur d'émancipation ?

Introduction : Philippe Cabrié-Rambouze (proviseur adjoint, lycée La Fontaine)

Avec Thierry Duval (directeur du CRY, collectif RPM), Alain Gintzburger (professeur d'art dramatique, vice-président ANPAD), Colette Hochain (professeur de chant, formatrice), Patrick Laviron (compositeur, directeur du conservatoire de Persan)

Enseignement / accompagnement : où sont les limites de la liberté ? La différence entre les deux ne vient-elle pas entre autre de la personne qui pilote le projet ? Quels sont les motivations d'une demande d'accompagnement : l'amélioration technique, l'évolution artistique, la formation à la gestion de projet, la pérennité du projet, la mise à disposition de lieux et de moyens techniques aidés ?

13h-14h30 - Déjeuner

14h30-16h / 3^{ème} phase : la liberté

La pratique artistique, expression de la liberté ? animée par Vincent Niqueux (JMF)

Introduction : Aurélie Mériaux (philosophe)

Avec Patrick Ehrhard (danseur et chorégraphe, directeur de compagnie), Christine Milleret (Ministère de la Culture), Pascal Fournier (FNCC), Matthias Leboucher (pianiste, compositeur et improvisateur), MPAA

Avec ou sans structure, statut, besoins, contraintes juridiques : quelles sont les propositions ? Quels lieux et quels moyens peuvent être sollicités ? Toute pratique artistique peut elle être libre quelque soit la discipline ou l'esthétique ? (quid de la danse classique par exemple) ? Comment trouver sa place au sein d'une structure ? La pratique artistique est-elle forcément une pratique de groupe ? A-t-elle forcément une finalité de performance devant un public ? Comment la société peut-elle valoriser le projet artistique individuel ou collectif hors des structures existantes ?

16h30 / Conclusion

FUSE Fédération des usagers du spectacle enseigné - www.fuse.asso.fr

✉ fuse.relations@gmail.com 📍 6 boulevard de l'Égalité 44100 NANTES ☎ 06 07 63 89 93